

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Délégation à la Sécurité
et à la Circulation Routières*

SOUS-DIRECTION DE L'ÉDUCATION ROUTIÈRE
ET DU PERMIS DE CONDUIRE

SERVICE DU FICHER NATIONAL
DES PERMIS DE CONDUIRE

Affaire suivie par Mme Pl.

Réf. :

Paris, le

12 OCT. 2016

Maître Antoine REGLEY
Centre d'Affaires Solférino
229 rue de Solférino
59000 Lille

Maître,

Par courrier en date 28 septembre 2016, vous avez appelé mon attention sur la situation du permis de conduire de votre client, M. Tanguy C

Après un examen attentif de son dossier, je vous informe que le stage de sensibilisation à la sécurité routière que votre client a suivi les 16 et 17 septembre 2016 a été enregistré dans son dossier de permis de conduire, lequel est de nouveau valide, à ce jour.

Veillez agréer, Maître, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le ministre de l'Intérieur
le chef du service du fichier national
Eric BIERGEON